

## **DROIT DE VOTE POUR TOUS**

Le droit de vote des résidents étrangers est de nouveau reporté aux calendes grecques, après les récentes élections présidentielles et législatives. Pour beaucoup de nos concitoyens ce revirement est un déni de démocratie inacceptable.

On a trop souvent tendance à oublier que les étrangers résidant en France, seuls ou en familles, sont soumis aux obligations de prélèvements sociaux et fiscaux au même titre que la population française, mais aussi producteurs de richesses.

De plus, depuis les lois sur la syndicalisation et les associations, les résidents étrangers sont de plus en plus engagés dans la vie locale et associative qui fait la richesse de l'activité citoyenne et politique de notre pays.

Alors qu'il est une réalité dans de nombreux pays européens, le droit de vote des résidents étrangers est refusé en France. L'application du critère de la nationalité française, ne peut être la seule condition de l'exercice des droits de la citoyenneté.

**Le droit de vote des résidents étrangers est une question de dignité et de respect au regard des droits de l'Homme.** M.Hollande a inscrit le droit de vote aux résidents étrangers dans ses promesses de campagne. Force est de constater que ce projet qui figurait déjà en 1981 dans les 110 propositions de M. F. Mitterand, n'est plus à l'ordre du jour.

Il n' en demeure pas moins que les autres partis de gauche n'échappent pas à ce constat sur le manque de volonté politique de réparer cette injustice, par leur silence assourdissant sur cette question par leur silence.

**Reculer sur cette revendication c'est donner du crédit aux thèses de la droite et de l'extrême droite.** Dans le contexte actuel politique et dans un avenir proche, l'absence de reconnaissance de ce droit affaiblirait le combat contre les thèses racistes et xénophobes. Il permet à ces parties de mener et de développer leurs campagnes sans courir le risque d'être sanctionnés lors des scrutins locaux.

**Le Front Uni des Immigrations et des Quartiers Populaires(FUIQP),** appelle tous les citoyens démocrates, syndicalistes, progressistes à exiger le dépôt d'une loi sur le droit de vote en 2013 et son application dès 2014 pour les élections municipales et européennes.

